

AGENDA : DECEMBRE

- 02 Samedi : 10h15** Préparation au Baptême
03 Dimanche : **1^{er} Avent B « Chantiers du Cardinal »**
16h00 : **Rencontre de tous les religieux de diocèse avec Mgr Aupetit à Sainte Rita**
- 05 Mardi : 20h15** EAP
06 Mercredi : 18h30 Réunion de St Vincent de Paul
: 20h00 Mercredi St Stanislas **sur le dialogue interreligieux témoignage de Fatima CADOUCI, musulmane pratiquante,**
- 09 Samedi : 15h30** Eveil à la foi, St André
: 15h30 Réunion de Catéchuménat à la Pentecôte.
10 Dimanche : **2^{ème} Avent B**
11h30 **Baptême**
12h00 Rencontre des jeunes de la paroisse.
- 15 Vendredi : 20h00** **PCFF La Fontaine**
12 Mardi : 19h30 Atelier Bible **avec le Père Elvis, Salle St André**
- 17 Dimanche :** **3^{ème} Avent B**
Messe des Familles KT/Aumônerie/Eveil à la foi
Célébration pénitentielle & Sacrement de Réconciliation
20 Mercredi : 19h00 *Messes à l'Ehpad des Mathurins*
22 Vendredi : 15h30
23 Samedi : 15h00 Messe de la Nativité avec les aînés de la paroisse, Bungalows
(Pas de Messe à 18h30)

Vacances de Noël : samedi 23 décembre 2017 au lundi 08 janvier 2018

- 24 Dimanche :** **4^{ème} Avent B**
(Pas de Messe 10h30)
20h30 Chants de Noël suivi de la Messe de la Nuit de Noël
25 Lundi : 10h30 NOËL - Nativité du Seigneur
Messe de la Nativité

31 Dimanche : 10h30 La Sainte Famille

NOS JOIES ET NOS PEINES

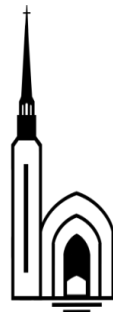
BAPTEMES :

Eanël MONNEL (19/11), Dylan SAMEN (19/11), Michaël BAZILE (19/11)

SEPULTURES :

Viviane CANTREL (25/10), Marie-Thérèse BIGOTTE (10/11)

Chrétiens aux Blagis



Paroisse SAINT STANISLAS des BLAGIS

104 Avenue Gabriel Péri 92260 FONTENAY AUX ROSES

☎ 01 41 87 09 00 e-mail : stanislasblagis@yahoo.fr

Site : <http://stanislas-blagis-catholique.fr/>



N°11 - DECEMBRE 2017

« **Tous invités !** », « **Toi aussi, viens ! Mets-toi en chemin** », telles sont les premières fenêtres que les calendriers d'advent 2016 et 2017 des Orphelins d'Auteuil proposent à l'enfant pour suivre ce temps liturgique avec des images et découvrir la crèche du 24 décembre au soir. Nous avons trois semaines, cette année, pour nous préparer à la fête de Noël, le 4^{ème} dimanche d'advent étant la veille, le 24.

Le premier dimanche d'advent nous invite à prendre un chemin de justice, loin de nos errances passées, pour rencontrer l'envoyé du ciel. Nous changerons la sixième demande du « Notre Père », en disant « ne nous laisse pas entrer en tentation » au lieu de l'ancien « ne nous soumet pas à la tentation », pour éviter de penser que Dieu puisse nous éprouver en nous sollicitant au mal : car Dieu ne tente personne, dit Saint Jacques, dans sa lettre 1,13.

Le deuxième dimanche d'advent veut éveiller en nous une intelligence du cœur qui nous fasse découvrir, dans notre attente d'un Sauveur, une entrée en sa propre vie. Les COP 21 et 23 attirent notre attention sur le fait que, dans le domaine du climat, le seuil de l'irréversible a été franchi, que les équilibres de la planète sont prêts à rompre. Le Pape François associe ces accords COP avec la journée mondiale des Pauvres. Y a-t-il là une nouvelle porte ?

Le troisième dimanche d'advent nous invite à nous faire un cœur nouveau pour fêter le mystère d'un Dieu fait homme, né dans la pauvreté d'une crèche palestinienne puis glorifié dans la gloire de son Père : ce qui fait que nous devenons tous enfants de Dieu, appelés à sa Gloire. 2 décembre, journée internationale d'abolition de l'esclavage, 3 décembre, journée internationale des personnes handicapées, nous nous rendons bien compte que nous avons encore beaucoup d'efforts à faire pour que les chaînes tombent.

Le quatrième dimanche d'advent sera vécu chacun chez soi, car c'est le soir même que nous fêterons Noël, dans la nuit : nous demandons, avec la prière de l'Angelus, la grâce de Dieu pour participer à la vie de Celui qui s'est fait tout proche de nous. Il en est qui ne savent pas pourquoi notre cloche d'église sonne trois coups puis une volée de coups, à 8h05, à 12h05 et 19h05, chaque jour : c'est pour que nous récitons la prière de l'Angelus 3 fois/jour. Tous invités ! Père Luc

Conférence du Père BOTZUNG supérieur des Spiritains : « L'engagement de l'Eglise dans le dialogue interreligieux »

Le point de départ est le Concile Vatican II (1962-1965) commencé sous JEAN XXIII.

Avant l'Eglise faisait preuve d'une grande réserve dans ce domaine. Le concile consacre un important chapitre Nostra Aetate au dialogue interreligieux.

Le concile entraîne une avancée spectaculaire : la thématique du dialogue.

Paul VI succède à Jean XXIII en juin 1963. Il reste héritier et prolonge la pensée de son prédécesseur. En 1964 il rédige l'encyclique Ecclesiam Suam (son église). Jusqu'alors l'Eglise était celle qui ordonne, détentrice de la vérité face aux autres religions. Cette encyclique entraîne une évolution considérable basée sur l'esprit de dialogue et de la rencontre avec les autres religions et les incroyants.

Pourquoi l'Eglise devait-elle changer ? Parce que Dieu l'y a incitée au moyen d'un long dialogue avec les humains, toutes les personnes.

Jean Paul II reprend le flambeau notamment lors de ses voyages. C'est le cas, le 17/2/1982, au Nigéria à Kaduna où il adresse aux autorités musulmanes un discours sur la fraternité. Mais aussi le 19/8/1985 à Casablanca, lorsqu'il s'exprime devant les jeunes musulmans sur les enjeux de la paix et de la rencontre interreligieuse.

Fin 1985 il propose un rassemblement mondial à Assise qui se tiendra en octobre 1986. C'est un évènement majeur, un puissant symbole : le pèlerinage pour la paix proposé aux responsables religieux.

Cette évolution trouble les cardinaux et la Curie Romaine qui s'interrogent sur le sens à donner à cette manifestation. Aussi le 22/12/186 le pape lors d'un discours précise le sens théologique de son initiative. « Comment peut-on collaborer avec les autres leaders religieux et des personnes monothéistes ? ».

Il s'agit de rejoindre toute personne dans sa démarche spirituelle par une recherche d'unité par la prière commune et le jeûne. Cette démarche se veut féconde pour la terre. Elle est plus fondamentale que la manière de prier, de s'adresser à Dieu et au-delà de ce qui divise ou sépare les religions. Il s'agit aussi d'un désir de paix fécond que Dieu prend en compte.

Jean Paul II s'interroge : toute prière est-elle identique ? Les catholiques prient en s'adressant à Dieu par le Christ qui nous a sauvés, les autres croyants ont des pratiques différentes.

Benoit XVI et le pape François vivent le dialogue interreligieux en s'inscrivant dans la poursuite de ce que Jean Paul II a initié.

« En marche, ensemble, à la suite de Jésus »

Le dimanche 12 novembre, la paroisse fêtait son saint patron Stanislas Kotska. Chacun s'était mis en marche en venant dans notre belle église St Stanislas pour être un membre de l'Eglise du Christ. Ensemble, nous avons rompu le Pain. Chacun s'est interrogé sur son implication missionnaire à la suite du Christ. Enfin, nous avons partagé un bon repas et un moment d'amitié fraternelle, puis rendus grâce pour les beaux et émouvants témoignages des paroissiens et pèlerins de Lourdes.

Le Notre Père: « Ne nous laisse pas entrer en tentation ! »

Le 3 décembre, 1er dimanche de l'Avent, une nouvelle traduction du Notre Père entrera en vigueur dans toute forme de liturgie publique. Les fidèles catholiques devront dire désormais "Ne nous laisse pas entrer en tentation. » au lieu de : « et ne nous soumet pas à la tentation."

Notre Père, qui es aux cieux,

Que ton nom soit sanctifié,

Que ton règne vienne,

Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.

Pardonne-nous nos offenses,

Comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.

Et ne nous laisse pas entrer en tentation

Mais délivre-nous du Mal.

Amen

Vous pouvez consulter le site du Diocèse de Nanterre : « Nouvelle Traduction du Notre Père » <diocese92.fr>

Père Daniel

Rappel pour le Denier de l'Eglise : « verser au Denier du culte c'est témoigner de notre attachement à l'Eglise »

Nous sommes tous baptisés, acteurs de notre grande famille qu'est l'Eglise. Et cette Eglise ne peut vivre qu'avec votre participation aux activités mais aussi votre aide financière.

Nous vous rappelons que vous pouvez effectuer votre règlement selon plusieurs modalités :

→ par chèque libellé à l'ordre de : « Paroisse Saint Stanislas des Blagis », à glisser dans une enveloppe et à remettre lors d'une prochaine quête dominicale ou à l'accueil.

→ par prélèvement automatique, le plus sûr moyen de répartir vos offrandes sur l'année, en allant sur le site : <http://diocese92.fr/don-regulier-par-prelevement>

→ par un versement en ligne par carte bancaire (transaction sécurisée), en vous connectant sur le site : <http://denier.org/don-eglise-catholique-nanterre>

→ par un virement sur le compte bancaire de la Paroisse :

Bénéficiaire : PAROISSE SAINT STANISLAS DES BLAGIS

Compte : FR15 2004 1000 0105 7231 9S02 092

BIC : PSSTFRPPPAR

N'oubliez pas que vous pouvez déduire de votre impôt 66% de votre don, si vous êtes imposable. Ainsi un versement de 200 euros ne vous revient qu'à 68 €.

Vous recevrez un reçu fiscal juste avant votre déclaration 2018.

Par avance, un grand merci.